

## BAREME DE COMMISSIONS :

### Honoraires de transaction sur le prix de vente :

Prix de vente	Honoraires T.T.C.
De 0 à 50.000 €	8,00 %
De 50.000 à 150.000 €	7,00 %
De 150.000 à 250.000 €	6,00 %
De 250.000 à 400.000 €	5,00 %
+ de 400.000 €	4,00 %

Ces honoraires sont à la charge du **vendeur**.

### Honoraires de location :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12,00 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 12,00 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3,00 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3,00 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Honoraires de location d'un parking** : 250,00 € TTC à la charge du bailleur et du locataire
- **Avenant au contrat de location** : 250,00 € TTC à la charge du demandeur
- **Honoraires suivant démarches permis de louer (envoi de la demande CERFA et des diagnostics techniques obligatoires)** : 50,00 € TTC à la charge du bailleur (déplacement non inclus)
- **Déplacement suivant démarches permis de louer (visite d'inspection des lieux)** : 50,00 € TTC à la charge du bailleur
- **Honoraires gestion des sinistres d'assurance (dégât des eaux, recherche de fuite...etc)** : 100,00 € TTC à la charge du bailleur

### Gestion locative :

**Formule simple** 6,50 % TTC sur le loyer charges comprises

**Formule simple + Formule confort** 7,00 % TTC sur le loyer charges comprises

**Assurance de loyers impayés VERSPIEREN** : 1,80 % TTC sur le loyer charges comprises